

Indemnisation pour licenciement

Par **chilango_old**, le **04/07/2007** à **09:35**

Bonjour,

J'ai une amie, mexicaine qui a travaillé quelque année pour une entreprise Belge. Elle viens d'être licenciée, étant pas belge, ayant travaillé au Mexique pour cette compagnie et n'ayant pas signe de contrat pourrait elle recevoir une indemnisation? Une des preuves qu'elle possède sont les virements...

Merci

Par **Pierre**, le **05/07/2007** à **12:18**

Il faut se référer au droit belge, or ici nous ne connaissons que le droit français. Essayez de trouver un site de conseil belge.